la cgt JCDecaux

VŒUX 2016

filpac cgt JCDecaux

filpac cgt

Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication Cgt

DELEGUE SYNDICAL CENTRAL C.G.T.
Eric SYLARD
D.S.C. Adjoint
Jean Pierre VIAUD

AQUITAINE
Jean-Francisco MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Jamil GHEZAL
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Christophe LOURS

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES
Jean Marc PAPIS
Gérard CHARPY

MAUREPAS
Alexandre RAMON

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

PLAISIR LA CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE
Mourad BOUCENNA
Alain FOUCHARD

PROVENCE ALPES
Francois PIROLI

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS

L'équipe CGT Vous souhaite Une bonne et heureuse Année 2016

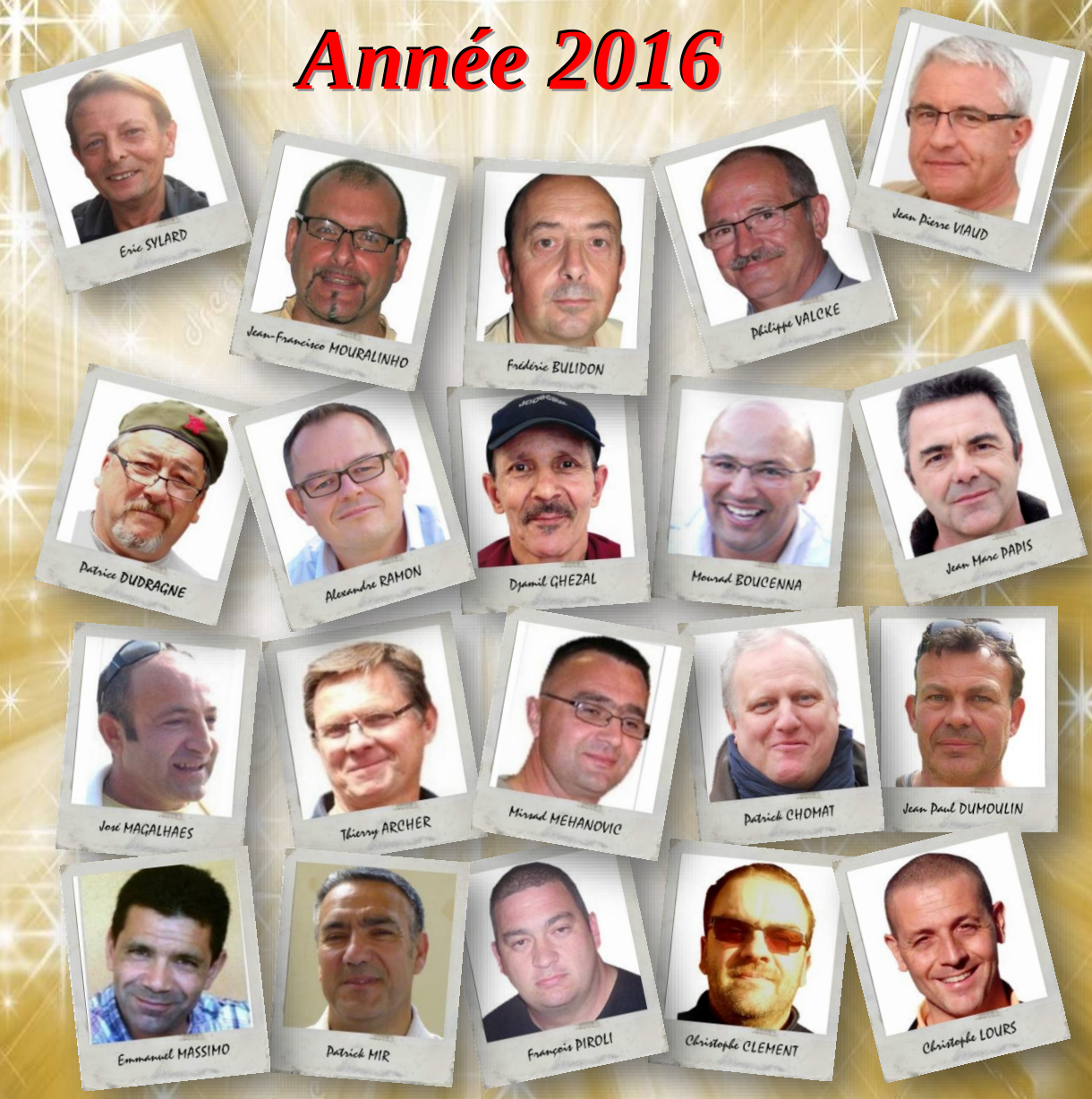

la cgt — Une force à vos côtés — http://cgt-jcdecaux.fr

ENVIE DE FAIRE CHANGER LES CHOSES ?

SYNDIQUEZ VOUS

http://cgt-jcdecaux.fr

VŒUX 2016

Le 23 décembre 2015

Les syndicats CGT JCDecaux vous souhaitent à vous et à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année et plein d'espoir pour l'année 2016.

Hélas, cette année 2015 s'achève en nous laissant le souvenir des séquences tragiques qui l'ont ponctuée.

Suite à ces évènements, s'ouvre une période de risques considérables pour la démocratie, ainsi que pour la cohésion et la solidarité entre les citoyens.

A ces ignominies, s'ajoute la remise en cause de ce qui fonde le monde du travail : **casse du Code du travail et des conventions collectives, loi Macron, loi Rebsamen…** alors que les employeurs continuent de bénéficier du CICE et du pacte de responsabilité sans aucune contrepartie.

Pour faire face, notre syndicalisme – engagé pour défendre ses valeurs de « **Bien-être, Liberté et Solidarité** » – doit prendre toute sa place.

Pour sa part, le groupe JCDecaux, à l'attention de tous ses salariés, a déjà rappelé ses valeurs sociales dans le cadre d'une Charte internationale des valeurs sociales fondamentale basée notamment sur les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT). Nous en prenons acte.

Pour rappel, l'OIT a été créée après la première guerre mondiale (en 1919, il y a presque 100 ans) sur le fondement partagé par la communauté des nations que **la paix ne peut se réaliser que sur la base du développement de la justice sociale**.

Cela nous amène à nous interroger sur les répétitions de l'histoire…

L'OIT s'est également construite sur la base d'un autre texte fondateur en mai 1944 : la Déclaration de Philadelphie. Ce texte, toujours pertinent, surtout dans le contexte actuel, dit que « ***la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous*** ». La coïncidence entre les zones de conflit et les cartes de la précarité, du chômage, des inégalités et de la pauvreté n'est pas le fruit du hasard.

Notre engagement pour plus de justice sociale se trouve renforcé par ces constats. Les salariés doivent redevenir la priorité des entreprises dans le cadre d'une politique de défense des travailleurs et de redistribution des richesses créées par le travail.

Nous souhaitons à tous, en 2016, de prendre la responsabilité de son destin, en unissant nos forces, ensemble et dans l'unité, pour le progrès social, notamment dans l'entreprise.